

DSEST *RENCONTRES SCIENTIFIQUES*

Département de santé environnementale et santé au travail
École de santé publique

Le jeudi 26 novembre 2020
De 12h30 à 13h00
Via ZOOM

Mycotoxines et milieux de travail

Conférencière : Ferial Chiali, étudiante à la maîtrise (Travail dirigé)

Directeur académique : Sami Haddad, professeur, DSEST

Co-directrice : Geneviève Marchand, chercheure IRSST et professeure associée, DSEST, UdeM

Les mycotoxines sont des métabolites secondaires secrétés par les moisissures, leur présence en milieu professionnel engendre des effets toxiques pour les travailleurs. L'objectif de ce travail est de fournir une compilation des données de la littérature sur la présence de mycotoxines potentiellement inhalables dans l'air ou la poussière et de leur impact sur la santé en milieu de travail. Une revue de littérature a été effectuée dans les bases de données PubMed et Google Scholar de 1973 à 2020. Le niveau de concentration des mycotoxines en suspension dans l'air et dans la poussière déposée ainsi que l'impact de l'exposition professionnelle par inhalation ou contact cutané ont été recherchés. Des combinaisons des mots clés suivants : '*mycotoxin; workers; workplace; airborne; exposure; inhalation*' ont été employées. Sur les 79 études pertinentes retenues, seulement 8 ont combiné les concentrations aériennes et celles dans les poussières. L'aflatoxine et l'ochratoxine sont les mycotoxines les plus retrouvées en suspension dans l'air car les plus recherchées en raison de leur cancérogénicité. Sédimentées ou dans l'air, ces poussières restent un facteur à considérer lors de l'évaluation des risques des mycotoxines. Le milieu du travail ainsi que l'activité réalisée influent considérablement sur les concentrations. Vu le faible nombre d'études examinant la corrélation entre la présence des mycotoxines dans les poussières et celle dans l'air, il n'a pas été possible de relier les concentrations entre ces deux matrices. En attendant d'autres travaux pour comprendre cette thématique, il est recommandé d'assurer la protection du personnel en minimisant l'exposition.